



Réunion publique

Quartier Pont

MARDI 29 NOVEMBRE 2022

Présents :

<p>Le Maire : Hervé GICQUEL</p> <p>L' élu thématique : Fabien BENOIT (Démocratie participative et citoyenneté, Enseignement secondaire, Numérique)</p>	<p>Les Conseillers de quartier : Gwenaëlle CABY, Joëlle OLIVIER, Christophe ROUSSELLE, Dominique PATRELLE, Suzanne LEGRAND, Beatrix RHEIN</p>
<p>Les élus référents de quartier : Pascal TURANO (Sécurité publique, Gestion du domaine public, Affaires réglementaires, Stationnement et voirie, Habitat social)</p> <p>Chanbo GUEGAN ROS (Activités périscolaires - Appui à l'Adjoint au maire chargé de l'enfance et de l'éducation)</p>	<p>Les élus invités : Marie-Hélène MAGNE (Développement durable et écologie urbaine), Patrick SÉGALAT (Finances et Ressources humaines, Contrôle de gestion, Prospective financière),</p>

Services municipaux : Céline KHIARI (IDPC)

Nombre de participants : 50



ORDRE DU JOUR

- **Accueil/introduction de l'équipe municipale**
- **Des projets pour toute la ville**
- **La sobriété énergétique**
- **Le plan de végétalisation**
- **Un focus sur les finances communales**
- **Le déploiement du réseau de vidéoprotection**
- **Des projets dans votre quartier**
- **Questions/réponses**
- **Dates et lieux prévisionnels des réunions publiques 2023**

Fabien Benoît présente l'ordre du jour. Puis Chambo Guégan-Ros présente le plan de sobriété énergétique.

Une habitante prend la parole et remercie la collectivité d'avoir veillé à l'arrêt des éclairages de la maternelle des quatre-vents.

SOBRIETE ENERGETIQUE

Des actions déjà appliquées en faveur de la sobriété énergétique :

- La **limitation du chauffage** dans nos bâtiments municipaux
- La limitation des illuminations de fin d'année à la période du 2 décembre 2022 au 2 janvier 2023 et extinction à 22h sauf les soirs des réveillons de Noël et de la Saint Sylvestre
- La baisse de la température des bassins de la piscine municipale (- 1°C)
- Le contrôle du respect du Règlement Local de Publicité Intercommunal en matière d'extinction des enseignes et publicités de 23h00 à 7h00.

Poursuivre la dynamique en faveur de la transition écologique :

La Municipalité poursuit ainsi un engagement pris dès 2016 de faire de la **maîtrise énergétique** une priorité de son action en matière de développement durable avec notamment :

- La **rénovation énergétique** des bâtiments publics



- La modernisation des flottes de véhicules publics
- Le déploiement d'un contrat de performance énergétique portant sur les bâtiments et l'éclairage
- Le développement de modes de déplacement doux
- Une **stratégie de végétalisation** de la ville avec des plantes peu consommatrices d'eau
- Un accompagnement des particuliers pour réduire leurs consommations énergétiques en lien avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC-MVE)

PLAN DE VÉGÉTALISATION :

Plusieurs objectifs : plantation d'arbres et d'arbustes, **déminéralisation** des sols, régularisation des eaux pluviales, **diversification de la biodiversité** (hérissons, abeilles...). Amélioration de la qualité de l'air et du cadre de vie, réalisation d'une **trame verte** créant une cohérence entre les différents espaces de la ville

Présentation du projet sur la place Aristide Briand : plantation de 34 arbres avec différentes variétés (prunus, pins corses, haies végétales)

Pascal Turano présente ensuite le réseau de vidéo-surveillance :

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION :

Actuellement, 130 caméras sur la collectivité. Avec des ajouts au fur et à mesure. En cohérence avec la politique de sécurité. Images renvoyées vers un centre de surveillance.



DES PROJETS POUR VOTRE QUARTIER

Joëlle Olivier prend la parole pour revenir sur l'actualité des six derniers mois.

- **Piétonnisation de la rue de Paris** et participation de l'artiste Daphné Dejay
- Mise à disposition d'un **local pour les artistes**
- Participation des conseillers de quartier au concours des balcons fleuris en présence de Madame Magne
- Rencontre avec Madame Lejeune, membre de l'association d'histoire de Charenton pour le **projet de jeux de pistes patrimoniaux**, rencontre avec la Maison des Artistes pour les intégrer à ce projet également.
- Retour sur la réunion du 15 septembre : **rencontre inter quartier sur le thème de la végétalisation**. Expérience très enrichissante pour une compréhension globale de la stratégie municipale.
- Octobre : Réunion de travail
- Novembre : présentation par Madame Magne et ses équipes de deux projets sur le quartier : chantier en bas de la rue de Paris et plantation d'arbre place de Valois. Questionnement sur les récoltes à venir de lavande et fruitières.

LES PROJETS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER

Les conseillers de quartier prennent ensuite la parole et rappellent les enjeux qui les mobilisent :

Trois grands projets des conseillers de quartier :

- **Organisation d'un jeu de piste patrimonial au sein du quartier :**

Durant le diagnostic exploratoire, les conseillers de quartier ont mesuré la différence qui peut exister dans le rapport que les habitants entretiennent avec leur ville. Il existe en effet un certain nombre de lieux inconnus et « cachés » qui mériterait plus d'attention.

Souhait d'associer les artistes de la ville.



- **Diagnostic Ilot de chaleur et pollution**

Le diagnostic exploratoire a permis également de formuler le souhait partagé d'obtenir un diagnostic pollution (sonore et de l'air) ainsi qu'une cartographie îlots de chaleur.

- **Economie circulaire**

Un certain nombre de démarches sont déjà proposées aux habitants. Parfois, ce qu'il manque, c'est de l'information (notamment sur l'usage fait des déchets). Demande d'organisation d'une journée de troc, des ateliers récup.

Rappel qu'à partir de 2024/25, les sacs plastiques sont amenés à disparaître et que les déchets organiques feront l'objet d'un ramassage spécifique.

Les conseillers de quartier rappellent qu'ils sont présents pour répondre aux demandes et questions des habitants.

Fabien Benoit remercie les conseillers pour leur engagement et leur participation. Il rappelle également le caractère consultatif des instances et la nécessité de prioriser les projets.

Habitant 1 : Nous tenons à remercier la ville de Charenton de la faire évoluer et d'intégrer les nouvelles prévisions (récupération des eaux, éco-responsabilité...). Les travaux dans le bas de la rue de Paris ont commencé il y a un mois. Tant qu'il n'y aura pas de séparation entre les flux de cyclistes et de piétons, cela restera dangereux.

Habitante 2 : Je suis architecte. En ce qui concerne le projet du bas de la rue de Paris. C'est un beau projet. Par ailleurs, sur la récupération des déchets, à titre personnel, je me bats dans ma copro pour la mettre en place ;

Beatrix Rhein prend la parole pour indiquer que c'est aussi un sujet d'envergure dans le bâtiment qu'elle occupe et qu'il y a des enjeux de pédagogie.

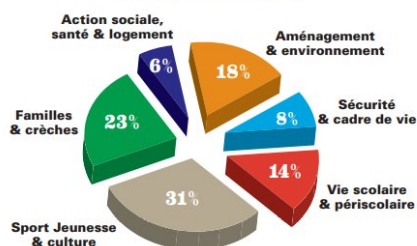
Le Maire prend la parole sur les finances de la Ville.

FINANCES LOCALES

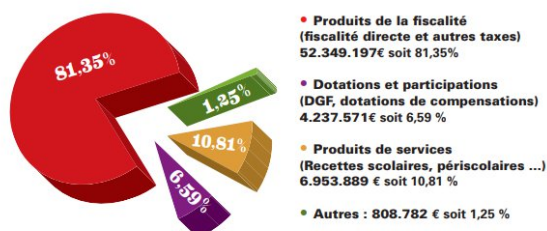
Des orientations budgétaires 2022 respectées



64.584.414 €
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
 Budget permettant de faire fonctionner les services municipaux au quotidien



64.349.439 €
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
 Les principales sources constituant le budget



Baisse de la dotation versée par l'Etat et maintien à un haut niveau des contributions aux fonds de péréquation
Perte cumulée pour la ville depuis 2012 de 46.147.000 €
18.424.000 € pour les dépenses de péréquation (FPIC et FSRIF)
27.723.000 € pour la Dotation Globale de Fonctionnement

La taxe d'habitation le lien originel entre la ville et ses habitants.

Le poids de la taxe d'habitation voisine les 13,5 millions d'euros. Elle a été supprimée par l'Etat. Si celui-ci venait à manquer à sa parole, les budgets des villes seraient mis à mal. Décomposition des interventions par secteurs : La Ville est très présente dans le milieu associatif. Par ailleurs, les crèches à Charenton sont municipales ou privées.

Des investissements nécessaires et adaptés pour le présent et l'avenir

Une gestion saine des finances de la ville par l'évitement du recours à la dette, la maîtrise de ses dépenses et préservation de sa réserve de trésorerie constituée au fil des ans, la réalisation des projets grâce à l'autofinancement.

La dette par habitant était à Charenton au 31 décembre 2021 11 fois inférieure à celle des communes françaises de même taille avec un niveau de 119 € par habitant.

Des taux d'imposition parmi les plus bas du Val-de-Marne et inchangés depuis 2010 (pour les 15 communes de même taille soit de 20 000 à 50 000 habitants)

Des points de vigilance dans le cadre de la préparation budgétaire 2023 complexe

Notamment par prévisions d'inflation de 5,3% en 2022 et 4,2% en 2023 ;



Le Maire prend ensuite la parole pour mentionner certains points :

La **taxe d'habitation** qui disparaît représente 13,5 millions d'euros. L'Etat a pris un engagement moral et financier pour dire qu'il compensera. Mais les engagements de l'Etat sont suivis 2/3 ans en moyenne. Si l'Etat n'assumait pas cet engagement à l'avenir. La Ville serait dans l'embarras.

QUESTIONS/REPNSES :

Habitant 1 : La flotte des véhicules de la commune va être rénovée. Considérant les coûts de l'énergie, est-il préférable que cela soit en électrique ou en thermique ?

Pascal Turano : On est dans une crise énergétique qui touche toutes les sources d'énergie. A moyen terme, les véhicules diesels seront interdits. Nous nous trouvons dans une zone à faible émission. Nous sommes dans un processus visant à diminuer la pollution. Il y a également des véhicules hybrides.

Le Maire : Le gouvernement incite les communes dans la métropole du Grand Paris à bannir un certain nombre de véhicules. Cela ne se fera pas du jour au lendemain et est extrêmement coûteux. Les communes y sont vivement encouragées, notamment par le biais de subventions. Nous faisons en sorte d'accompagner ce mouvement et nous procédons au changement. Si nos véhicules municipaux contribuent à jouer un rôle contre la pollution, nous avons en effet un rôle à jouer.

Habitant 2 : Y a-t-il eu une concertation avec la ville de Saint-Maurice pour réaménager l'avenue de Lattre de Tassigny ?

Pascal Turano : On a travaillé avec la ville de Saint Maurice. Ils avaient d'autres projets, qui avait d'autres priorités : la circulation sur l'avenue du Maréchal Leclerc. La logique voulait que Charenton ait sa propre bande cyclable. Dans la descente, on est Charenton et sur la montée, à Saint Maurice. De Lattre de Tassigny est une voie départementale et nous souhaitons que la partie haute de cette avenue soit complètement changée.

Habitante 3 : Le réaménagement de l'avenue de la Liberté a produit des désagréments variés et actuellement les habitants de la zone n'ont plus accès à leur réseau orange. Elle déplore les bacs en métal en hauteur. Mentionne deux places de stationnement pour handicapés. Les stationnements minutes ne sont pas en conformité. Il faut accéder au passage piéton en passant par le passage vélo.



Pascal Turano : je voudrais que l'on revienne sur les multiples signalements qui sont réalisés et les actions que nous avons menées pour y répondre : afin notamment de limiter les rassemblements, de fluidifier la circulation des vélos. Les incivilités concernent tous les modes de circulation. Nous avons d'ailleurs mandaté plusieurs ASVP pour sécuriser les passages piétons. Malgré cela, les vélos passent outre.

Le Maire : Nous avons retiré les blocs de béton et installé du pavé. Nous avons fait un travail conséquent dans ce quartier. Nous avons obtenu sa rénovation. Il reste seulement la réalisation d'une esplanade végétalisée. Les résultats sont satisfaisants.

Benoit Gailhac : Je souhaiterais partager quelques informations : Un local va être dédié à la vente de vélos rue de Paris. Cela sera la continuité de Latte lié vélo. Le 53 rue de Paris, l'ancien pressing qui devait être une agence immobilière sera finalement transformé en salon de thé. Il sera géré par une vendeuse qui se trouvait au marché, qui vendait des petits gâteaux.

LES DATES ET ÉVÉNEMENTS À VENIR :

Fabien BENOIT mentionne le dispositif à venir du **BUDGET PARTICIPATIF**.

Il rappelle également l'existence de la plateforme participative :
<https://lafabriquecitoyenne.charenton.fr>

Puis mentionne le mail du service IDPC (Informations, Démocratie Participative et Citoyenneté) :

democratie@charenton.fr

Les personnes présentes sont invitées à se retrouver autour d'une boisson pour échanger davantage.

